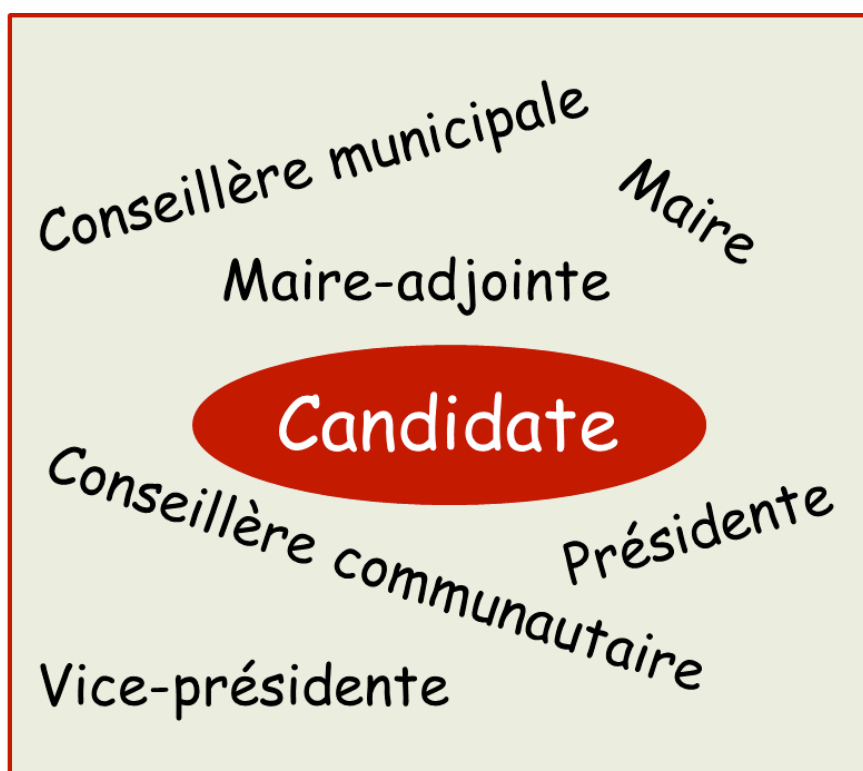




# 2014, en avant les femmes !

*élue locale, une responsabilité, une richesse*



**Une action du réseau *Elles aussi* menée  
par ses associations et ses antennes  
dans leurs départements.**

FEMMES ÉLUES DE LA LOIRE  
Association Loi 1901 Déclarée d'intérêt général  
Hôtel du Département – 2 Rue Charles de Gaulle 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1  
[www.femmeseluesdelaloire.fr](http://www.femmeseluesdelaloire.fr)  
Présidente : Andrée CHAIZE 04 77 47 20 52 andree.chaize@orange.fr

# 2014, progrès de la parité dans les municipalités et les intercommunalités

La loi votée le 17 avril 2013 est une avancée réelle pour la place des femmes dans les conseils municipaux et conseils communautaires.

- ✓ **Elections municipales** : extension aux communes de plus de 1000 habitants, du mode de scrutin de liste paritaire aujourd'hui appliqué aux communes de plus de 3 500 habitants et qui leur vaut une quasi parité des conseils et des exécutifs.  
Certes, seulement 27% des communes seront concernées (au lieu de 10% actuellement), mais il y aura quelques 16000 femmes élues en plus!
- ✓ **Elections intercommunales** : fléchage à parité des futur-e-s conseiller-ère-s de l'intercommunalité sur les listes municipales.  
Certes les communes de moins de 1000 habitants échapperont à cette règle. Mais aujourd'hui sans contrainte de la loi, il y a moins de 30% de femmes conseillères communautaires et seulement 7% de femmes présidentes !  
C'est une première étape vers la parité, dont il faudra évaluer l'impact. Les intercommunalités sont devenues des lieux de pouvoir, aux compétences de plus en plus nombreuses, et qui décident de près de 80% des investissements des communes.

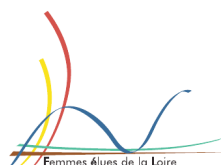
## Etre candidate

Vous aimez votre commune, vous voulez pouvoir agir sur son devenir.

Vous pensez que la nouvelle loi offrira aux femmes une opportunité à saisir.

Vous êtes tentée d'être candidate en 2014 que ce soit votre premier engagement ou que vous aspiriez à prendre des responsabilités dans votre commune ou dans l'intercommunalité où elle se trouve.

Pour y voir plus clair dans vos motivations et vos hésitations éventuelles, pour vous informer et poser vos questions, les groupes locaux de *Elles aussi* proposeront dès l'automne des temps d'échanges et de discussion, sous des formes diverses. Des femmes élues, par leurs témoignages, y transmettront leur expérience d'élue.



## Nos objectifs dans cette action

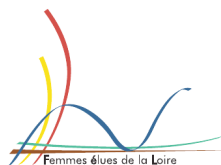
- ✓ Inciter et encourager les femmes à s'engager dans la vie municipale et l'intercommunalité, à y prendre des responsabilités, à être têtes de listes.
- ✓ Donner envie et confiance aux femmes. Elles font quotidiennement la preuve de leurs compétences et elles ont pleine légitimité à être candidates.
- ✓ Faire connaître la richesse du mandat local et les possibilités de le valoriser quand on le quitte. Depuis un an *Elles aussi* fait campagne pour que dans le cadre du statut de l'élu, soit reconnu un droit à un bilan des acquis de l'élu-e local-e (BAE)
- ✓ Créer un réseau pluraliste entre les candidates et avec des référentes élues ou anciennes élues.

## Formes et contenus

Forums, dîners-débats ou autres, ces rencontres privilégieront les échanges et donneront largement la parole aux femmes candidates. Nous en avons tracé le contour :

- ✓ Des témoignages de femmes élues
  - Qui montrent la positivité de la présence de femmes en nombre et en responsabilité dans la vie municipale (ex. : fonctionnement respectueux d'un équilibre des temps de vie) et à l'inverse l'apport personnel trouvé à l'exercice d'un mandat (ex.: richesse des acquis, plaisir à exercer des responsabilités).
  - Qui affirment toute la légitimité des candidatures féminines en répondant aux propos habituels mettant en doute leurs compétences, leurs capacités, leur crédibilité.
  - Etc.
- ✓ Des ateliers en parallèle et en petits groupes pour répondre concrètement aux questions. Par exemple : Pourquoi être élue, quelle stratégie pour être élue ? – La vie d'élue dans l'action municipale (élue majoritaire, élue d'opposition, maires, délégations dont l'intercommunalité) – Les acquis du mandat local- etc.
- ✓ Des « tête à tête » rapides avec une élue pour aborder des questions plus personnelles.

**En 2014, conseillère municipale, adjointe, maire, conseillère ou présidente d'intercommunalité, pourquoi pas ?**



FEMMES ÉLUES DE LA LOIRE  
Association Loi 1901 Déclarée d'intérêt général  
Hôtel du Département – 2 Rue Charles de Gaulle 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1  
[www.femmeseluesdelaloire.fr](http://www.femmeseluesdelaloire.fr)  
Présidente : Andrée CHAIZE 04 77 47 20 52 andree.chaize@orange.fr

## Le réseau *Elles aussi*

Le réseau pluraliste *Elles aussi* agit depuis 1992 en faveur de la parité dans toutes les instances élues, en interpellant les institutions nationales et en accompagnant localement les candidatures de femmes. Associations membres, nationales ou régionales :

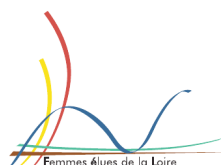
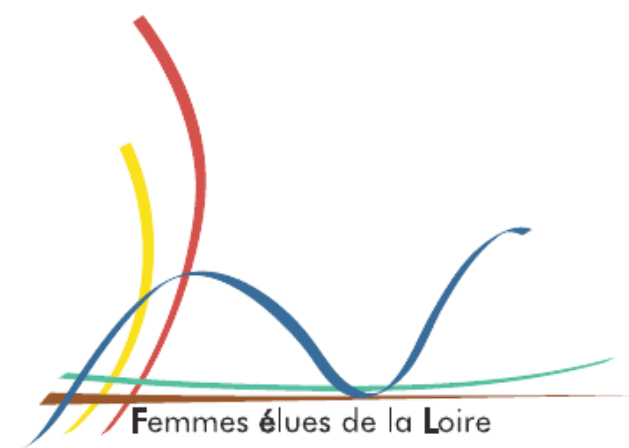
- Action catholique des femmes
- Alliance des Femmes pour la Démocratie
- Familles Rurales/Union Féminine Civique et Sociale
- Femmes d'Alsace
- Elles aussi Martinique
- Femmes et élues de la Manche
- Femmes élues de l'Isère
- Femmes élues de la Loire
- Femmes aux responsabilités

Des antennes locales dans plusieurs régions ou départements:

A retrouver sur notre site : [www.ellesaussi.org](http://www.ellesaussi.org)

*Elles aussi* - 98, rue de l'Université – 75007. [ellesaussisecretariat@yahoo.fr](mailto:ellesaussisecretariat@yahoo.fr)

## Antenne locale ou association AFEL



FEMMES ÉLUES DE LA LOIRE  
Association Loi 1901 Déclarée d'intérêt général  
Hôtel du Département – 2 Rue Charles de Gaulle 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1  
[www.femmeseluesdelaloire.fr](http://www.femmeseluesdelaloire.fr)

Présidente : Andrée CHAIZE 04 77 47 20 52 [andree.chaize@orange.fr](mailto:andree.chaize@orange.fr)